

## **Investissement**

Le Canada est en train d'établir le Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique pour que des capitaux privés soient investis dans le développement de l'Afrique. Le gouvernement du Canada y verse 100 millions de dollars afin d'inciter le secteur privé à apporter une somme équivalente, voire supérieure. Le fonds d'investissement est structuré de manière à respecter les principes du NEPAD, à savoir la bonne gouvernance, la transparence et l'adhésion aux droits de la personne, à la démocratie et à la responsabilité sociale des entreprises. La sélection du gestionnaire du fonds est en cours. Les candidats devaient démontrer une très bonne connaissance, notamment pratique, des politiques relatives à l'éthique commerciale, aux normes de responsabilité sociale et environnementale et aux conflits d'intérêts. Le gestionnaire du fonds, une structure de régie ainsi qu'un mécanisme de surveillance du rendement appropriés doivent être en place d'ici l'automne 2003.

Avec une aide canadienne de 10 millions de dollars, la Banque africaine de développement est à établir un mécanisme de préparation des projets, afin d'encourager à investir dans l'infrastructure. Ce mécanisme aidera à élaborer des projets viables, y compris des partenariats entre les secteurs public et privé. Il aidera à mobiliser des capitaux pour l'infrastructure dans des domaines clés, comme l'eau, l'énergie, les transports, et les technologies de l'information et des communications, y compris des ressources non encore utilisées pour le financement des infrastructures dans les institutions financières internationales et le secteur privé.

## **Allègement de la dette**

En mars 2003, le Canada a versé 75 millions de dollars supplémentaires au Fonds spécial de la Banque mondiale pour l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Le Canada a décrété un moratoire du service de la dette pour sept PPTE africains et il a accepté de remettre la totalité de la dette quand les PPTE auront tenu leurs engagements, comme viennent de le faire la Tanzanie et le Bénin. Donc, dans le cadre de son initiative de réduction de la dette, le Canada s'est engagé à annuler pour plus de 1,1 milliard de dollars de dettes contractées à son égard par 17 PPTE, dont 14 se trouvent en Afrique.

Le Canada a également annulé toutes les dettes relatives à l'APD contractées à son égard par les pays de l'Afrique subsaharienne.

## **Autres promesses tenues par le Canada envers l'Afrique**

En plus de mobiliser des ressources publiques et privées pour le développement, le Canada tient les engagements précis énoncés dans le Plan d'action.